

## EN SYRIE LE PORT DE LATTAQUIÉ

par R. A.  
(*Le Journal des finances*, 29 octobre 1932)

L'avis la *Diana* ayant à bord l'amiral Joubert, commandant la division navale du Levant, a fait escale, le 21 septembre, dans le port de Lattaquié, récemment ouvert à la navigation.

Ce port de grand cabotage, qui a un plan d'eau de 9 hectares, est dragué à la profondeur de 6 m. 80. Il est susceptible de recevoir tous les cargos fréquentant les Échelles du Levant. Il est également accessible aux unités de la marine nationale actuellement en service dans le Proche-Orient. Il disposera prochainement de 600 mètres de quais.

Les travaux de dragage, qui viennent de s'achever, ont été menés à bien en vingt mois.

L'achèvement du port de Lattaquié comporte la construction d'un brise-lames de 500 mètres de long qui assurera une protection complète du bassin du port proprement dit et un avant-port en eau profonde de 10 à 15 mètres d'une superficie de 10 hectares abrité des vents dominants.

Fait qui mérite d'être signalé, les travaux du port ont été, jusqu'ici, **entièrement financés sur les ressources propres du petit État des Alaouites**.

L'initiative de ces travaux est due à M. le Gouverneur Ernest Schœffler qu'il convient de féliciter.

---

(*Les Annales coloniales*, 25 octobre 1934)

En septembre, 3 vapeurs et 48 voiliers jaugeant ensemble 4.179 tonnes ont touché ce port.

---

Les ports de Syrie  
par Lucien Gasparin,  
député de la Réunion,  
secrétaire de la Commission de la Marine Marchande,  
membre de la Commission des Colonies.  
(*Les Annales coloniales*, 25 octobre 1935)

[...] Des aménagements ont été aussi entrepris aux ports de Tripoli et de Lattaquieh, mais rien ne permet actuellement de présager qu'ils joueront un rôle nécessitant de plus importants travaux. [...]

---

SYRIE-LIBAN : QUINZE ANS DE MANDAT  
(*La Correspondance d'Orient*, janvier 1938)

À Lattaquieh, le gouvernement local a décidé l'aménagement d'un port qui pourra abriter des navires de 8 mètres de tirant d'eau. Ces travaux ont reçu un commencement d'exécution.

---

COMPAGNIE DU PORT DE LATTAQUIÉ  
(*L'Information financière, économique et politique*, 10 juillet 1952)

Damas. — Les recettes de l'année 1951 se sont élevées à 639.783 livres syriennes, contre 281.506 en 1930. Après déduction des frais d'exploitation, amortissements, indemnités diverses et réserves, le bénéfice net ressort à 216.449 livres syriennes pour un capital versé de 9.365.127 livres syriennes, soit un revenu de 2,20 %.

Étant donné que l'article 67 des statuts stipule qu'au cas où le bénéfice net n'assure pas un revenu de 5 %, le gouvernement se charge de couvrir la différence, le conseil d'administration a proposé la distribution d'un dividende de 5 % aux actionnaires qui ont effectué les premier et second versements au cours de l'année 1951.

Le mouvement des importations et exportations par le Port de Lattaquieh en 1951 a porté sur 251.098 tonnes contre 260.510 en 1950. On estime qu'en 1952, le trafic sera de 350.000 tonnes.

---